Bulletin d'inscription en date du : 13/10/2026 Contrat/version : 32133169/1

**Numéro de commande à rappeler : 32122627**

Coordonnées détaillant
CROISIEUROPE GROUPE-SIEGE
12 RUE DE LA DIVISION LECLERC
67000 STRASBOURG

Téléphone :03 88 76 46 06
Email :commercialgroupes@croisieurope.com
Immatriculation :IM067100025

Statut :Confirmé

**REDUCIO EURL ILLKIRCH**
**5 RUE DU TALUS**
**67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN**

## ORGANISATEUR

CROISIEUROPE

## TITULAIRE DU CONTRAT (CLIENT)

REDUCIO EURL ILLKIRCH
5 RUE DU TALUS
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Email :isabelle.levasseur@reducio.fr
Téléphone :03 88 30 13 92

## VOYAGEURS

SOIREE LILLY

**130 Personne(s)**

Voyageurs (Attention ! Les noms doivent être strictement identiques à ceux de vos pièces d'identité).

## INFORMATIONS GENERALES DU VOYAGE

| | | | |
|---|---|---|---|
| Début du voyage | **Mardi 24 Novembre 2026** | Fin du voyage | **Mercredi 25 Novembre 2026** |
| Destination : | FRANCE | Référence : | 32122627 |
| | | Intitulé | DINER CROISIERE STRASBOURG - MS LA BOHEME |

INFORMATION CO2 DES PRESTATIONS DE TRANSPORT : Emissions liées au transport : 64 g de CO2 / personne/km

## TRANSPORT

Sans transport

## PRESTATION PRINCIPALE

Hébergement selon brochure

## AUTRES PRESTATIONS

| Type | Date | Voy | Description | Remarque | Langue |
|---|---|---|---|---|---|
| Divers | 24/11/2026 | 130 | SUPPLEMENT NOURRITURE | | |
| | ***** CHOIX PLATS : | | | | |
| | ***** ENTREE : FOIE GRAS DE CANARD - 28EUR X 130 PERSONNES | | | | |
| | ***** PLATS : SUPREME DE PINTADE - 34EUR 130 PERSONNES | | | | |
| | ***** DESSERT : PAIN PERDU BRIOCHE - 10EUR X 130 PERSONNES | | | | |
| Divers | 24/11/2026 | 130 | BOISSONS CROISIEUROPE | | |
| | ***** FORFAIT N° 3 A 17EUR (INCLUANT EAU MICRO FILTREE 75 CL PLATE OU GAZEUSE) 1 APERITIF AU CHOIX (CREMANT INCLUS, HORS CHAMPAGNE ET ALCOOLS SPECIFIQUES) + 2 VERRES DE VIN (BLANC-ROUGE OU ROSE) OU 2 BIERES OU 2 SOFTS + 1 CAFE OU THE OU INFUSION | | | | |
| | ***** X 130 PERSONNES | | | | |
| Divers | 24/11/2026 | 130 | BOISSONS CROISIEUROPE | | |
| | ***** 2 TICKETS BOISSONS SANS ALCOOLS 3 EUR - 6 EUR X 130 PERSONNES | | | | |
| Divers | 24/11/2026 | 130 | SUPPLEMENT NOURRITURE | | |
| | ***** CANAPES APERITIF N° 1 9 PIECES ( 3 CANAPES APERITIFS VARIES + 2 TRANCHES PAIN | | | | |

Bulletin d'inscription en date du : 13/10/2026 Contrat/version : 32133169/1

**Numéro de commande à rappeler : 32122627**

Coordonnées détaillant
CROISIEUROPE GROUPE-SIEGE
12 RUE DE LA DIVISION LECLERC
67000 STRASBOURG

Téléphone :03 88 76 46 06
Email :commercialgroupes@croisieurope.com
Immatriculation :IM067100025

Statut :Confirmé

## AUTRES PRESTATIONS

| Type | Date | Voy | Description | Remarque | Langue |
|---|---|---|---|---|---|
| | SURPRISE + 2 MINI TARTELETTES SALEES + 2 FEUILLETES APERITIF) - 9EUR X 130 PERSONNES | | | | |
| Divers | 24/11/2026 | 1 | PARKING CROISIEUROPE RUE HAVRE | | |
| | ***** FORFAIT PARKING POUR L'ENSEMBLE DES VEHICULES | | | | |
| Divers | 24/11/2026 | 1 | BOUQUET DE FLEURS | | |
| | ***** BOUQUET BULLE POUR RECEPTION | | | | |
| Croisière places assises | 24/11/2026 | 130 | DINER CROISIERE STRASBOURG - MS LA BOHEME | | |
| | Croisière DINBOH sur le BOHEME : du 24/11/2026 embarquement vers 19:00 au 25/11/2026 débarquement vers 01:00 | | | | |

La langue utilisée lors des excursions est le français sauf mention contraire.
Renvoi vers les informations pré-contractuelles - conditions générales de ventes - section EXCURSIONS.

## FORMALITES

| Police | Contre-indication médicale |
|---|---|
| Carte d'identité et/ou Passeport en cours de validité<br>Passeport obligatoire (en cours de validité)<br>Valable plus de 6 mois après retour<br>Visa suivant pays traversés | Aucun vaccin obligatoire sauf exigence gouvernementale liée à l'épidémie de Covid 19 |

Les participants doivent impérativement répondre aux formalités de police, de douane et de santé en vigueur au moment du déroulement du voyage et en fonction de leur nationalité ; pour vous informer : diplomatie.gouv.fr, action-visa.com, travelsante.com.

## RESERVES ET OBSERVATIONS

### Réserves du vendeur

Aucune réserve

### Autres observations

**VISITES FACULTATIVES :** Les itinéraires des excursions définis dans les programmes sont fournis à titre indicatif et peuvent subir des variations du fait de circonstances externes (par exemple, conditions météorologiques, grèves, retards des transports, fermeture de sites par les autorités locales, etc…) ou du fait des prestataires de services locaux. En effet, certains lieux de visite sont soumis à de hauts niveaux de sécurité. Les autorités du pays concerné peuvent donc fermer intempestivement et proscrire toute visite. Nous dégageons toute responsabilité en cas de fermeture imprévisible. En cas d'annulation d'une excursion, CroisiEurope s'engage à faire le maximum pour assurer des visites de remplacement. En cas d'annulation définitive, le remboursement de l'excursion sera effectué, aucune indemnisation complémentaire ne pourra être réclamée à ce titre. Dans le cadre de la production Visages et Fleuves du Monde, les excursions réservées sur place, mentionnées ou non dans nos programmes, sont réalisées par des organismes locaux indépendants de CroisiEurope. Même si elles peuvent être proposées par nos représentants locaux à titre de service, elles sont achetées librement sur place et ne sont pas un élément constitutif du voyage réservé auprès de nous au départ de France. Les descriptifs et tarifs en sont donnés à titre indicatif. Tout litige, incident ou accident dans leur déroulement doit être solutionné sur place avec l'organisme concerné et ne saurait en aucun cas engager la responsabilité de CroisiEurope ni de l'agence de voyages auprès de laquelle a été réservé le voyage.
**TRANSFERTS EN AUTOCAR :** Pour les personnes ayant réservé un pré ou post acheminement en autocar : Les transferts n'auront lieu qu'avec un minimum de 20 personnes inscrites.

## SANTÉ, MOBILITÉ, ASSISTANCE SPÉCIALE ET CONTRE INDICATIONS MÉDICALES :

Tous les passagers doivent s'assurer qu'ils sont médicalement, physiquement et/ou psychiquement aptes à effectuer un voyage sans mettre en danger leur vie ou celle d'autrui. Aucun service médical n'est assuré à bord de nos bateaux.
Tout passager présentant une incapacité physique ou psychique, des capacités restreintes de mobilité, étant atteint d'une maladie nécessitant un traitement ou une assistance médicale ou encore les femmes enceintes, doivent en informer l'agent de voyages au moment de la réservation. En effet, aucune réservation ne pourra être acceptée pour des passagers dont les conditions physiques ou psychiques sont susceptibles de rendre leur participation à la croisière ou au séjour impossible ou dangereuse

Bulletin d'inscription en date du : 13/10/2026 Contrat/version : 32133169/1

**Numéro de commande à rappeler : 32122627**

Coordonnées détaillant
CROISIEUROPE GROUPE-SIEGE
12 RUE DE LA DIVISION LECLERC
67000 STRASBOURG

Téléphone :03 88 76 46 06
Email :commercialgroupes@croisieurope.com
Immatriculation :IM067100025

Statut :Confirmé

## SANTÉ, MOBILITÉ, ASSISTANCE SPÉCIALE ET CONTRE INDICATIONS MÉDICALES :

pour eux-mêmes ou les autres ou mettant en cause la sécurité du bateau, ou qui requièrent des modalités de soin ou d'assistance impossible à assurer à bord du bateau, notamment en raison d'infrastructures non adaptées. Certains prestataires (hôteliers, compagnies aériennes et fluviales, ...) peuvent exiger un certificat médical d'aptitude ou refuser l'inscription s'ils pensent ne pouvoir garantir l'assistance correspondante nécessaire pour la santé ou le bien-être du passager. La participation à tous nos voyages et aux excursions est soumise à une condition de mobilité suffisante du passager.
Si CroisiEurope le considère strictement nécessaire pour la sécurité et le confort du passager, les réservations des personnes handicapées ou à mobilité réduite seront soumises à la condition de la présence d'un accompagnant en capacité et en mesure d'assister le passager handicapé ou à mobilité réduite. Cette exigence dépend entièrement de l'évaluation de CroisiEurope relatifs aux besoins du passager handicapé ou à mobilité réduite en matière de sécurité et peut varier et/ou d'un itinéraire à l'autre et/ou d'un bateau à l'autre.
Si la personne handicapée ou à mobilité réduite sollicite et nécessite une assistance particulière (soins, supervision), elle doit être impérativement accompagnée par un accompagnant capable de fournir l'assistance requise à ses frais.
Tout accident personnel, déroutement ou frais d'escale forcée perturbant le cours du voyage seraient sous la responsabilité du passager ayant caché son inaptitude.
Nous conseillons le port de chaussures avec des semelles antidérapantes adaptées à la vie du bord et des excursions. Certaines vaccinations, quoique non obligatoires, peuvent être recommandées par les autorités sanitaires.

## ASSURANCES

| Formule | Statut | Descriptif |
|---|---|---|
| MULTIRISQUE | REFUSEE | ASSURANCE REFUSEE PAR LE CLIENT |
| RAPATRIEMENT | INCLUSE | ASSUREVER contrat 9515 |
| ANNULATION | REFUSEE | ASSURANCE REFUSEE PAR LE CLIENT |

L'assurance complémentaire "Multirisque" est recommandée.
Nous vous invitons à consulter nos agents pour obtenir plus d'informations.
Le délai de souscription est limité jusqu'au moment de la confirmation de la commande.

## CONDITIONS D'ANNULATION ET DE MODIFICATION

**Conditions d'annulations du fait du client :**

0.00 % non remboursables plus de 365 jours avant le départ
15.00 % de 365 jours à 91 jours avant le départ
40.00 % de 90 jours à 61 jours avant le départ
60.00 % de 60 jours à 31 jours avant le départ
100.00 % de 30 jours à 0 jours avant le départ
Dans le cadre d'un forfait : Les frais s'appliquent par personne sur la base du montant total du contrat
Dans le cadre d'un affrètement : Les frais s'appliquent sur le montant total du contrat.**Sauf mention contraire.*
Tout forfait incluant un transport aérien est soumis aux conditions d'annulation générales et particulières des compagnies aériennes désignées.
Toute annulation doit nous parvenir par courrier recommandé avec accusé de réception, ou par tout autre support durable écrit permettant de ménager une preuve de l'envoi.

Dans le cas ou vous avez souscit à l'assurance multirisque auprès de nos agences :
Pour toute annulation, vous devez aviser immédiatement l'organisateur du voyage souscripteur du contrat qui se chargera d'aviser la compagnie d'assurance. En cas d'annulation et/ou de déclaration tardives, l'Assureur ne prendra en charge que les frais d'annulation exigibles à la date de survenance du sinistre ayant donné lieu à l'annulation.

## TARIFICATION

| Prestataire | Libellé | Prix Unitaire | Qté | Montant |
|---|---|---|---|---|
| CROISIEUROPE | SUPPLEMENT NOURRITURE | | 130 | 9 360,00 |
| | BOISSONS CROISIEUROPE | | 130 | 2 210,00 |
| | BOISSONS CROISIEUROPE | | 130 | 780,00 |
| | SUPPLEMENT NOURRITURE | | 130 | 1 170,00 |
| | PARKING CROISIEUROPE RUE HAVRE | | 1 | 150,00 |
| | BOUQUET DE FLEURS | | 1 | 100,00 |

Bulletin d'inscription en date du : 13/10/2026 Contrat/version : 32133169/1

**Numéro de commande à rappeler : 32122627**

Coordonnées détaillant
CROISIEUROPE GROUPE-SIEGE
12 RUE DE LA DIVISION LECLERC
67000 STRASBOURG

Téléphone :03 88 76 46 06
Email :commercialgroupes@croisieurope.com
Immatriculation :IM067100025

Statut :Confirmé

## TARIFICATION

| Prestataire | Libellé | Prix Unitaire | Qté | Montant |
|---|---|---|---|---|
| | FORFAIT PRODUIT | | 1 | 0,00 |
| | | **Total des prestations** | | **13 770,00** |
| | | **Total** | | **13 770,00** |
| | | **Total net** | | **13 770,00** |
| | | **Solde à regler :** | | **13 770,00** |

**Révision de prix :** veuillez vous référer au paragraphe "Prix" de nos conditions générales de vente.

## CONDITIONS DE REGLEMENT

| | **Montant** |
|---|---|
| Dès réception présente, le 13/10/2026 | 10 327,50 EUR |
| 30 jours avant le départ, le 25/10/2026 | 3 442,50 EUR |

**Les conditions de paiement sont calculées sur la base du circuit principal et de ces prestations annexes. Pour toute autre prestation, hors catalogue, le paiement intégral sera demandé.**
*Nous appelons "autres prestations" : Les assurances, billetteries, tickets, frais, frais d'annulations, locations, hôtellerie hors circuit.*
**REGLEMENT :** (pour tout règlement, merci de nous préciser votre numero de commande)
-
**Par virement :**
Titulaire du compte : **ALSACE CROISIERES CROISIEUROPE SAS**
- **SOCIETE GENERALE** - IBAN FR76 3000 3036 2200 1200 0192 755 BIC : SOGEFRPP
255 route de Mittelhausbergen - 67200 STRASBOURG - France
- **BANQUE POPULAIRE D'ALSACE** - IBAN : FR76 1470 7000 0126 2165 2276 994 - BIC : CCBPFRPPMTZ
1A place de Haguenau - CS 10401 - 67001 Strasbourg - France
****ALSACE CROISIERES CROISIEUROPE** ne vous demandera jamais de faire de virement sur un autre compte bancaire que ceux indiqués ci-dessus.**
-
**Par chèque :** Merci d'établir le chèque à l'ordre de **CROISIEUROPE** (accompagné d'une copie de votre pièce d'identité)
*** A moins de 15 jours du départ, les chèques ne sont plus acceptés.**
-
**Par carte bancaire** (en complétant l'autorisation ci-jointe)

**CONTRAT DE VENTE FORFAIT TOURISTIQUE POUR LA COMMANDE N°32122627**

**en date du : 13/10/2026 version : 32133169/1**

Coordonnées détaillant
CROISIEUROPE GROUPE-SIEGE
12 RUE DE LA DIVISION LECLERC
67000 STRASBOURG

Téléphone :03 88 76 46 06
Email :commercialgroupes@croisieurope.com
Immatriculation :IM067100025

Statut :Confirmé

**REDUCIO EURL ILLKIRCH**
**5 RUE DU TALUS**
**67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN**

CONTRAT DE VENTE POUR LA COMMANDE N°32122627

## CONTACT LOCAL

CROISIEUROPE GROUPE-SIEGE
12 RUE DE LA DIVISION LECLERC
67000 STRASBOURG

Téléphone :03 88 76 46 06
Email :commercialgroupes@croisieurope.com

**RÉCLAMATIONS :** Toute appréciation d'ordre subjectif sera considérée avec intérêt, mais ne pourra donner lieu à indemnisation. Si des problèmes se posaient durant le voyage, il est vivement conseillé d'en faire part immédiatement à votre accompagnateur ou commissaire de bord afin d'y apporter une solution en temps réel. En cas de non-fourniture ou non-utilisation d'une prestation locale par décision du client, aucun remboursement ne pourra intervenir. Toute réclamation doit nous être transmise dans un délai de 10 jours à compter de la fin du voyage, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et ceci conformément au Code du Tourisme, et sera prise en considération dans la mesure où elle a été constatée. Le client devra joindre à son courrier la fiche d'appréciations qui lui a été remise dans son carnet de voyages, en joignant tous les justificatifs concernant sa réclamation. CroisiEurope vous informe que le délai de réponse varie de 1 à 2 mois maximum suivant la durée de l'enquête menée auprès des services, hôtels ou prestataires de services en cas de réclamation. Après avoir saisi le service qualité relations clientèle et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de maximum 60 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et les modalités de saisie sont disponibles sur son site : www.mtv.travel. Par ailleurs, il sera également possible de formuler une réclamation via la plateforme de règlement en ligne des litiges prévue par le règlement (UE) n° 524/2013 du Parlement européen et du Conseil, conformément à l'article R 211-6 du Code du Tourisme.

-

Le contrat est soumis en toutes ses dispositions à la loi française.
Les parties s'efforceront de régler amiablement tout litige pouvant naitre de l'interprétation, de l'application ou de l'exécution du contrat.
En cas de litige entre commerçants ou sociétés commerciales, les tribunaux de Strasbourg seront les seuls compétents.

-

Conformément à l'article R 211-6 du Code du Tourisme, l'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat conformément à l'article L 211-16 et ils sont tenus d'apporter une aide au voyageur s'il est en difficulté, conformément à l'article L 211-17-1 du Code du Tourisme

Le présent contrat peut être cédé à l'identique à un tiers, selon les modalités fixées par la brochure de l'organisateur à condition d'en informer le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception avant le 17/11/2026.

-

Les conditions prévues dans le présent contrat prévalent sur toute indication contraire des conditions générales de ventes jointes à ce dernier.
Je soussigné **REDUCIO EURL ILLKIRCH** agissant pour moi-même et pour le compte des personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions générales de vente de voyage et avoir reçu le présent contrat avant sa signature.
Contrat établi en 2 exemplaires originaux dont un est remis au signataire de ce contrat.

-

Les informations personnelles portées sur ce contrat sont enregistrées dans un fichier informatisé par la société ALSACE CROISIERES - CROISIEUROPE.
Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour vous contacter, assurer le traitement de votre demande, assurer l'exécution de nos prestations (au besoin par le recours à des sous-traitants : Cie de transports, réceptifs locaux, guides accompagnateurs, prestataire d'hébergement), respecter nos obligations légales, compléter notre fichier de clientèle à des fins de prospection commerciale.

-

Vos informations personnelles sont conservées aussi longtemps que nécessaire jusqu'à l'exécution de nos prestations. Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

-

Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier, soit en vous connectant à "Mon compte" sur notre site internet, soit en contactant l'une de nos agences.
En cas de dysfonctionnement de votre demande de traitement, vous pouvez saisir le délégué à la protection des données personnelles (DPO) : dpo@croisieurope.com

-

**Le 13/10/2026**
**Signature du vendeur PENDL MANON**

**Signature du client (lu et approuvé)**



**CONTRAT DE VENTE FORFAIT TOURISTIQUE POUR LA COMMANDE N°32122627**

**en date du : 13/10/2026 version : 32133169/1**

Coordonnées détaillant
CROISIEUROPE GROUPE-SIEGE
12 RUE DE LA DIVISION LECLERC
67000 STRASBOURG

Téléphone :03 88 76 46 06
Email :commercialgroupes@croisieurope.com
Immatriculation :IM067100025

Statut :Confirmé

## FORMULAIRES

**Annexe 1 : Partie B Formulaire d'information standard pour des contrats de voyage à forfait en agence**
La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme.
Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme.
L'entreprise ALSACE CROISIERES sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.
En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise ALSACE CROISIERES dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle(s) deviendrai(en)t insolvable(s).
Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme :
https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006074073&dateTexte=&categorieLien=cid
Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.
L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.
Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.
Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.
Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.
Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.
Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait.
En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.
Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix.
Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.